

Préparation au CAPES

L3 Lettres modernes

option A

CAPES Bac+3

Sommaire

Sommaire	2
Préparation au CAPES Bac+3	3
Programme / épreuves CAPES Bac+3	3
Descriptif des enseignements de langue française	7
Stages de pré-rentree de mise à niveau (grammaire et stylistique)	12
Vos Bibliothèques	14
Contacts	15
Accès aux salles de cours / plans	16

Préparation au CAPES Bac+3

INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES

Pour toutes les informations générales de la licence (modalités de contrôle des connaissances, calendrier universitaire, absences, etc.), nous invitons les étudiants à se reporter vers la brochure de la Licence 3.

Les étudiants de licence qui souhaitent préparer le nouveau CAPES accessible à BAC+3 doivent s'inscrire dans l'option A « Littératures et langue françaises » de la licence de Lettres modernes. Le choix des cours, au sein de cette option, n'est pas aussi libre que pour les autres étudiantes et étudiants : pour des raisons de compatibilité avec les cours spécifiques à la préparation des épreuves du CAPES ainsi qu'avec les besoins du concours, certains cours sont fléchés dans certaines UE. Voici la liste des cours fléchés :

SEMESTRE 5 :

UE1 : Littérature française (8 ECTS) : 1 cours fléché :

- Préparation au concours du CAPES (programme 2026) (L5LI51LM)

UE2 : Langue française (8 ECTS) : 1 cours au choix parmi :

- Français classique, moderne et contemporain (XVII^e et XIX^e siècles) (L5LFA011)
- Histoire de la langue française des origines à la Renaissance (L5LFA021)
- Rhétorique et argumentation (L5LFA051)
- Syntaxe et sémantique du français moderne (L5LFA061)

UE3 : Latin (5 ECTS) : 1 cours au choix parmi :

- Latin confirmé(e)s (L5LM03LA)
- Latin pour débutant(e)s (L5LM05LA)
- Apprentissage accéléré de la langue latine (L5LM15LA)
- Culture latine (L5LM35LA)

UE4 : Atelier professionnel (3 ECTS) : 1 cours fléché :

- Préparation aux métiers de l'enseignement secondaire (L5LIENPR)

UE5 EC1 : Langue vivante (3 ECTS) : 1 cours au choix parmi :

- Anglais pour LM (L5LI99AN) ou Cours dans une UFR de langue ou Cours au SIAL

UE5 EC2 : Découverte (3 ECTS) : 1 cours fléché en 2 modules :

- Préparation au concours de CAPES (L5LFPREP) : Sémantique historique et Français moderne

SEMESTRE 6 :

UE1 : Littérature française (9 ECTS) : 1 cours fléché :

- Littérature française des XVII^e et XVIII^e siècles (L6LI35LM)

UE2 : Langue française (9 ECTS) : 1 cours au choix parmi :

- Français classique, moderne et contemporain (XVIII^e et XX^e siècles) (L6LFA012)
- Histoire de la langue française des origines à la Renaissance (L6LFA022)
- Analyse du discours (L6LFA032)

UE3 : Latin (6 ECTS) : 1 cours au choix parmi :

- Latin confirmé(e)s (L6LM95LA)
- Latin pour débutant(e)s (L6LM03LA)
- Apprentissage accéléré de la langue latine (L6LM35LA)
- Culture latine (L6LM15LA)

UE4 EC1 : Langue vivante (3 ECTS) : 1 cours au choix parmi :

- Anglais pour LM (L6LI99AN) ou Cours dans une UFR de langue ou Cours au SIAL

UE4 EC2 : Découverte (3 ECTS) : 1 cours fléché en 2 modules :

- Préparation au concours de CAPES (L6LFPREP) : Français moderne et Littérature française

Programme / épreuves CAPES Bac+3

Descriptif des épreuves du CAPES de lettres modernes Bac+3

Les épreuves sont notées de 0 à 20.

Pour les épreuves d'admissibilité une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. Pour les épreuves d'admission, la note 0 est éliminatoire.

Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe).

Le fait de ne pas participer à une épreuve ou à une partie d'épreuve, de s'y présenter en retard après l'ouverture des enveloppes contenant les sujets, de rendre une copie blanche, d'omettre de rendre la copie à la fin de l'épreuve, de ne pas respecter les choix faits au moment de l'inscription ou de ne pas remettre au jury un dossier ou un rapport ou tout document devant être fourni par le candidat ou la candidate dans le délai et selon les modalités prévues pour chaque concours entraîne l'élimination du candidat ou de la candidate.

Afin de favoriser une organisation conjointe du concours en Lettres modernes et Lettres classiques, un même président du jury ou une même présidente du jury peut être nommé(e); le ou les vice-présidents ou vice-présidentes et les autres membres du jury sont nommé(e)s dans les mêmes conditions en tenant compte de la représentation de chacune des disciplines.

Les candidates ou candidats proposés pour l'admissibilité et pour l'admission font l'objet d'un classement distinct en fonction de la discipline choisie.

Une question littéraire constitue le programme de la première épreuve d'admissibilité. Elle est assortie de la mention indicative de trois œuvres littéraires et de deux œuvres artistiques permettant de l'illustrer. Le programme est régulièrement renouvelé et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale.

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

Première épreuve d'admissibilité

- Durée : 5 heures.
- Coefficient 2,5.

L'épreuve consiste en une dissertation en réponse au sujet posé.

Le candidat ou la candidate traite le sujet portant sur la question littéraire inscrite au programme : il ou elle peut prendre appui sur les œuvres littéraires et artistiques indiquées dans le programme, complétées de sa culture personnelle.

L'épreuve évalue la capacité du candidat ou de la candidate à problématiser et développer une réflexion personnelle. Elle permet d'apprécier également la qualité de l'expression écrite.

Au titre de la même session, le sujet est commun avec la première épreuve d'admissibilité de Lettres classiques.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Seconde épreuve d'admissibilité

- Durée : 4 heures.
- Coefficient 2,5.

L'épreuve consiste en une analyse grammaticale et stylistique en réponse à un sujet posé. Le sujet impose, à partir d'un corpus de deux textes, l'étude d'une ou de plusieurs notions grammaticales et l'étude stylistique de tout ou partie de l'un des deux textes littéraires.

Le corpus se compose de deux textes littéraires de siècles différents (du XVI^e siècle à nos jours).

L'épreuve évalue la capacité du candidat ou de la candidate à mobiliser des savoirs grammaticaux au service de la compréhension de certains phénomènes linguistiques et littéraires.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

ÉPREUVES D'ADMISSION

Première épreuve d'admission

- Durée de la préparation : 3 heures.
- Durée de l'épreuve : 1 heure (exposé : 30 minutes, échange : 30 minutes).
- Coefficient 5.

L'épreuve consiste en un exposé suivi d'un échange avec le jury.

Le candidat ou la candidate a, pour son exposé, le choix entre les domaines suivants qui conditionnent la nature des documents qui lui seront remis par le jury :

1. Culture littéraire et artistique.
2. Cinéma-audiovisuel.
3. Théâtre.
4. Latin pour Lettres modernes.
5. Français langue étrangère et français langue seconde.

Le choix du domaine est formulé au moment de l'inscription.

Un corpus est proposé au candidat ou à la candidate, dont l'élément central est un texte littéraire, assorti d'un document. Selon le choix du domaine retenu par le candidat ou la candidate, il peut s'agir :

- d'un autre texte littéraire ou d'une image pour le domaine culture littéraire et artistique ;
- d'un court extrait d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle pour le domaine cinéma- audiovisuel ;
- d'un court extrait d'une captation audiovisuelle d'une mise en scène théâtrale pour le domaine théâtre ;
- d'un texte latin pour le domaine latin pour Lettres modernes ;
- d'un autre texte littéraire pour le domaine français langue étrangère et français langue seconde.

L'exposé permet au candidat ou à la candidate d'analyser les éléments du corpus en mettant en valeur leur résonance, les effets de sens nés de leur rapprochement, la spécificité littéraire, artistique ou linguistique de chacun des documents et de proposer une explication du texte littéraire.

Suite à cet exposé, le jury dialogue avec le candidat ou la candidate pour l'inviter à reprendre ou approfondir ses analyses.

L'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat ou de la candidate à s'exprimer, à analyser de manière précise et organisée un corpus de textes et documents, à en présenter les principaux enjeux de sens dans le cadre d'un oral en continu, puis en interaction avec le jury.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Seconde épreuve d'admission

- Durée totale de l'épreuve : 35 minutes
- Coefficient 3

La seconde épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes, par le candidat ou la candidate, de sa motivation et des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit(e) à se présenter au concours en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.

Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes. L'épreuve se poursuit, pendant vingt minutes, par un entretien avec le jury.

L'échange suivant la présentation du candidat ou de la candidate et l'entretien en tant que tel s'organisent, au travers de questionnements divers (dont une mise en situation), en deux temps : l'un porte sur l'appréhension des valeurs de la République, dont la laïcité, afin de vérifier la capacité du candidat ou de la candidate à les transmettre et les incarner ; l'autre porte sur l'aptitude du candidat ou de la candidate à :

1. Se projeter dans le métier de professeur(e) ;
2. Transmettre et incarner les exigences du service public (droits et obligations du ou de la fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons) ;
3. Comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique ;
4. Appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

Elle est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Une question littéraire constitue le programme de la première épreuve d'admissibilité. Elle est assortie de la mention indicative de trois œuvres littéraires et de deux œuvres artistiques permettant de l'illustrer. Le programme est régulièrement renouvelé et fait l'objet d'une publication sur le site internet du ministère chargé de l'Éducation nationale*.

Le programme de la première épreuve d'admissibilité prend la forme d'une question littéraire, assortie de la mention indicative de trois œuvres littéraires et de deux œuvres artistiques permettant de l'illustrer et de la problématiser.

Question littéraire : Méchants et méchantes

Œuvres littéraires indicatives :

- Jean Racine, *Britannicus*, 1669.
- Pierre Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, 1782.
- Jules Barbey d'Aurevilly, *Les Diaboliques*, 1874.

Œuvres artistiques indicatives :

- William Blake, *Cain Fleeing from the Wrath of God*, dessin, aquarelle et encre noire, 30,3 x 32,6 cm, Harvard Art Museums/Fogg Museum, c. 1805-1809.
- Billy Wilder, *Double Indemnity* (*Assurance sur la mort*), film, 1944.

Descriptif des enseignements de langue française

Pour le descriptif des autres cours, se reporter aux brochures des UFR assurant ces enseignements : UFR de Littératures française et comparée, UFR de Latin, UFR de Langues et SIAL.

SEMESTRE 5 OPTION A

UE2 : LANGUE FRANÇAISE

Un enseignement au choix :

L5LFA011 Étude du français classique, moderne et contemporain (XVII^e / XIX^e siècles)

Responsables :

Mme Delphine DENIS,
Mme Christelle REGGIANI

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire :

2h CM + 2h TD

Descriptif :

L'objectif est d'apporter les bases nécessaires à une étude grammaticale, lexicale et stylistique des textes littéraires.

Ces capacités sont indispensables à celles et ceux qui se destinent aux métiers de l'enseignement mais aussi à celles et ceux qui s'intéressent à la façon dont les écrivain(e)s travaillent la langue et qui souhaitent pouvoir en parler de façon précise (métiers de la critique, de la création, de l'édition, de l'animation culturelle, etc.) ou qui se destinent à la recherche littéraire.

Textes au programme :

La Fontaine, *Fables*, éd. J.-Ch. Darmon et S. Gruffat, Le Livre de Poche, 2002.

Questions au programme :

- *grammaire* : l'anaphore ; les démonstratifs.
- *stylistique* : la polyphonie.

George SAND, *Mauprat* (Folio classique).

Questions au programme :

- *grammaire* : les indéfinis à l'exception de l'article ;
- *stylistique* : la description.

L5LFA021 Histoire de la langue française des origines à la Renaissance

Responsable :

Mme Anne-Pascale
POUEY-MOUNOU

Évaluation :

Contrôle mixte

Volume horaire :

2h CM + 3h TD

Descriptif :

Cet enseignement vise à familiariser les étudiantes et étudiants avec les grandes évolutions de la langue française de ses origines à la Renaissance, en particulier : constitution du lexique, parties du discours, grandes structures de la phrase française. Il s'attachera à mettre ces évolutions en perspective à travers la notion d'illustration de la langue française à la Renaissance : on étudiera les réflexions et représentations de la langue qui leur sont associées, en lien avec l'évolution poétique des formes.

Cet enseignement est recommandé aux étudiants et étudiantes qui souhaitent mieux connaître les origines de la langue française et mieux comprendre les textes du patrimoine littéraire, ou qui se destinent aux métiers de la culture, de l'édition, des bibliothèques, de l'enseignement et de la recherche.

Textes au programme :

Ancien Français : *Robert le Diable*, éd. Elisabeth Gaucher, Paris, Champion, 2006.

XVI^e siècle : Anthologie de textes fournie en début de semestre.

Bibliographie :

J. DUCOS et O. SOUTET, *L'Ancien et le Moyen Français*, Paris, PUF, 3^e éd. 2025.
 G. RAYNAUD DE LAGE et G. HASENOHR, avec la collaboration de M.M. HUCHET, *Introduction à l'ancien français*, Paris, Armand Colin, 3^e édition, 2019.
 M.-M. FRAGONARD et E. KOTLER, *Introduction à la langue du XVI^e siècle*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 2000.
 M. HUCHON, *Le Français de la Renaissance*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1998.
 S. LARDON et M.-C. THOMINE, *Grammaire du français de la Renaissance : étude morphosyntaxique*, Paris, Classiques Garnier, 2009.

L5LFA051

Rhétorique et argumentation

Responsable :
 Mme Delphine DENIS

Évaluation :
 Contrôle continu intégral

Volume horaire :
 2h CM + 2h TD

Descriptif :
 Ce cours constitue une introduction à la rhétorique traditionnelle et à son prolongement moderne, les théories de l'argumentation. Des analyses textuelles permettront d'en éprouver la validité.

Bibliographie :
 R. AMOSSY, *L'Argumentation dans le discours*, A. Colin, 2000.
 Ch. PERELMAN et L. OLBRECHTS-TYTECA, *Traité de l'argumentation. La Nouvelle Rhétorique* [1958], Presses de l'ULB, 2008.
 C. REGGIANI, *Initiation à la rhétorique*, Hachette, 2001.

L5LFA061

Syntaxe et sémantique du français moderne

Responsables :
 M. Franck NEVEU
 et M. Kirill ILINSKI

Évaluation :
 Contrôle mixte

Volume horaire :
 2h CM + 2h TD

Descriptif :
 1/ Cours 1 de M. F. Neveu :
 L'enseignement portera sur les questions suivantes : quelques aspects de la syntaxe et de la sémantique du verbe en français ; les problèmes de définition de la notion de phrase ; les notions de phrase simple et de phrase complexe ; la phrase averbale ; le problème des caractérisants détachés ; les ambiguïtés syntaxiques et prédicatives ; quelques aspects de la sémantique phrastique ; de la microsyntaxe à la macrosyntaxe.

Bibliographie :
 D. CREISSELS, *Syntaxe générale*, 2 vol., Paris, Hermès, 2006.
 G. LAZARD, *L'Actance*, Paris, PUF, 1994.
 D. LEEMAN, *Grammaire du verbe français*, Paris, Nathan, 2002.
 P. LE GOFFIC, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette, 1993.
 R. MARTIN, *Comprendre la linguistique*, Paris, PUF, 2002.
 C. MULLER, *Les Bases de la syntaxe*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2002.
 F. NEVEU, *Dictionnaire des sciences du langage*, Colin, 2011.
 O. SOUTET, *La Syntaxe du français*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1989.
 C. TOURATIER, *Le Système verbal français : description morphologique et morphématique*, Paris, Armand Colin, 1996.
 M. WILMET, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot, 5^e éd, 2010.

2/ Cours 2 de M. K. Ilinski :
 Ce cours sera consacré à la linguistique énonciative et portera sur une vaste problématique autour des notions d'énonciation, d'énoncé et de situation énonciative, une problématique qui se situe à la frontière entre la sémantique et la pragmatique. Le CM sera illustré par de nombreux exemples attestés dans des textes littéraires ou dans la communication courante.

Bibliographie :
 E. BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966.
 P. CHARAUDEAU et D. MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
 O. DUCROT, *Les mots du discours*, Paris, Les Editions de minuit, 1981.
 C. KERBRAT-ORECCHIONI, *La conversation*, Paris, Seuil, 1996.
 C. KERBRAT-ORECCHIONI, *Les interactions verbales*, Paris, Armand Colin, 1990.
 D. MAINGUENEAU, *Les termes de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 1996.
 O. SOUTET, *Linguistique*, Paris, PUF, 1995.

3/ TD de Morphosyntaxe de M. K. Ilinski.

UE5 EC2 : Préparation au CAPES

Deux enseignements obligatoires réunis en une seule EC :

L5LFPREP

Sémantique historique et Français moderne

Responsables :

Mme Christine SILVI
M. Antoine GAUTIER

Évaluation :

Contrôle continu intégral

Volume horaire :

2h TD Sémantique historique
2h TD Français moderne

Descriptif du cours de sémantique historique (module 1) :

Ce cours, qui est commun aux étudiants de L3 et de M1 Master MEEF et qui vise à préparer à la question de sémantique historique, permet d'initier à la réflexion sur le changement linguistique en apportant les outils conceptuels nécessaires pour comprendre pourquoi et comment une langue naît, varie et se transforme. La question de sémantique historique constituant le volet diachronique de l'épreuve, le TD portera donc sur l'histoire et l'évolution de la langue française, le but étant de retracer le parcours diachronique des unités, qui peuvent être grammaticales aussi bien que lexicales, et d'analyser en discours l'emploi de ces unités. Les textes d'étude portant sur l'ancienne langue seront puisés dans l'ouvrage suivant, que les étudiantes et étudiants sont invités à se procurer avant le premier cours : **J. Ducos, O. Soutet, J.-R. Valette, *Le Français médiéval par les textes. Anthologie commentée*, Paris, Champion Classiques, 3^e éd., 2025.** Les textes empruntés aux siècles postérieurs à la période de l'ancien français et qui serviront de point de comparaison pour l'étude des évolutions seront distribués en TD. Une participation active des étudiantes et étudiants (participation orale, exercices à faire à la maison et en cours) est requise pour pouvoir assimiler correctement les notions étudiées, lesquelles ne visent pas seulement à préparer aux concours, mais également à fournir aux futurs professeurs de Lettres les connaissances académiques indispensables à un enseignement de qualité.

Bibliographie :

J. DUCOS, O. SOUTET, J.-R. VALETTE, *Le Français médiéval par les textes. Anthologie commentée*, Paris, Champion Classiques, 3^e éd., 2025.
- R. GUILLOT, *L'épreuve d'ancien français aux concours. Fiches de vocabulaire*, Champion, 2008.

Descriptif du cours de français moderne (module 2) :

Cet enseignement est destiné aux étudiantes et étudiants de L3 qui souhaitent préparer et passer le CAPES de Lettres modernes, désormais accessible à BAC+3. Il prépare les étudiantes et les étudiants à la deuxième épreuve écrite du concours qui vise à évaluer les connaissances des candidates et candidats en langue française, du XVI^e siècle à nos jours. Le cours forme les étudiantes et étudiants aux différentes questions au programme de l'épreuve : orthographe, notions de syntaxe, stylistique. La méthode des exercices (commentaire grammatical et commentaire stylistique) sera également vue en cours.

Bibliographie :

Nicolas LAURENT et Bénédicte DELAUNAY, *La Grammaire pour tous*, Paris, Hatier (Bescherelle Grammaire).
La terminologie officielle de la *Grammaire du français*, en ligne : <https://eduscol.education.fr/document/1872/download>
Martin RIEGEL, Jean-Christophe PELLAT, René RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2024.
Anne ABEILLÉ et Danièle GODARD (dir.), *Grande Grammaire du français*, Paris, Actes Sud, 2021.

SEMESTRE 6

OPTION A

UE2 : LANGUE FRANÇAISE

Un enseignement au choix :

L6LFA012 Étude du français classique, moderne et contemporain (XVIII ^e / XX ^e siècles)	
Responsables : Mme Florence MERCIER-LECA et M. Gilles SIOUFFI	Descriptif : L'objectif est d'apporter les bases nécessaires à une étude grammaticale, lexicale et stylistique des textes littéraires. Ces connaissances sont indispensables à celles et ceux qui envisagent les métiers de l'enseignement (CAPES et agrégation) mais aussi à celles et ceux qui s'intéressent à la façon dont les écrivain(e)s travaillent la langue et qui souhaitent pouvoir en parler de façon précise (métiers de la critique, de la création, de l'édition, de l'animation culturelle, etc.) ou qui se destinent à la recherche littéraire.
Évaluation : Contrôle continu intégral	Textes au programme : - L'épistolaire au XVIII ^e siècle : Anthologie de textes distribuée au début du semestre et accessible sur Moodle. - A. CÉSAIRE : <i>Cahier d'un retour au pays natal</i> (Présence africaine).
Volume horaire : 2h CM + 2h TD	Bibliographie : J. DÜRRENMATT, <i>Stylistique de la poésie</i> , Belin. N. FOURNIER, <i>Grammaire du français classique</i> , Belin. R. HENANE, <i>Glossaire des termes rares dans l'œuvre d'Aimé Césaire suivi du Petit lexique de la métaphore</i> – Tome 2, 2020, édition Jean-Michel Place. A. HERSCHBERG PIERROT, <i>Stylistique de la prose</i> , Belin. M. RIEGEL & alii, <i>Grammaire méthodique du français</i> , PUF. G. SIOUFFI (dir.), <i>Une histoire de la phrase française</i> , Arles, Actes Sud, 2020.
L6LFA022 Histoire de la langue française des origines à la Renaissance	
Responsables : Mme Gabriella PARUSSA, Mme Anne-Pascale POUEY-MOUNOU	Descriptif : La période allant du moyen français (XIV ^e siècle) à la fin du XVI ^e siècle est un moment d'importantes transformations de la langue et du style, vers le français moderne. Cet enseignement abordera les caractéristiques saillantes de cette évolution autour d'un programme centré sur le genre merveilleux, autour de la figure de Mélusine, et plus largement sur la prose narrative. Cet enseignement est indispensable aux étudiantes et étudiants qui souhaitent mieux connaître les origines de la langue française et mieux comprendre les textes du patrimoine littéraire, ou qui se destinent aux métiers de la culture, de l'édition, des bibliothèques, de l'enseignement et de la recherche.
Évaluation : Contrôle mixte	Textes au programme : Moyen français : Jean d'Arras, <i>Mélusine ou La Noble Histoire de Lusignan</i> , éd. et trad. J.-J. Vincensini, Paris, Le Livre de Poche, 2003 (« Lettres gothiques » 4566).
Volume horaire : 2h CM + 3h TD	XVI^e siècle : Barthélemy Aneau, <i>Alector ou Le Coq. Histoire fabuleuse</i> (extraits), histoire d'un chevalier-coq né d'une femme-serpente et d'un géant chevauchant un hippopotame volant. Le texte, accessible en édition universitaire (éd. M.-M. Fontaine, Genève, Droz, 1996) et en ligne (http://xtf.bvh.univ-tours.fr/xtf/view?docId=tei/XUVA_Gordon1560_A54/XUVA_Gordon1560_A54_tei.xml&doc.view=notice ;) sera fourni par extraits sous forme de livret.

Bibliographie :

J. DUCOS et O. SOUTET, *L'Ancien et le Moyen Français*, Paris, PUF, 3^e édition 2025.
C. MARCHELLO-NIZIA, *La Langue française aux XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2005.
M.M. FRAGONARD et E. KOTLER, *Introduction à la langue du XVI^e siècle*, Paris, Nathan, coll. « 128 », 2000.
S. LARDON et M.-C. THOMINE, *Grammaire du français de la Renaissance : étude morphosyntaxique*, Paris, Classiques Garnier, 2009.

L6LFA032**Analyse du discours****Responsables :**

M. Laurent SUSINI et
Mme Anna ARZOUMANOV

Évaluation :

Contrôle continu intégral

Volume horaire :

2h CM + 2h TD

Descriptif :

Cet enseignement propose une introduction aux concepts et démarches de l'analyse du discours. Cette discipline envisage le texte (littéraire ou communicationnel) comme un discours, c'est-à-dire une production langagière toujours située dans un contexte. Le cours propose à la fois des mises au point théoriques sur les notions fondamentales de l'analyse du discours ainsi que des applications pratiques. Il comprend deux volets : un premier fondé sur l'étude d'un corpus littéraire qui vise à interroger les textes en relation avec leurs contextes de production et de réception, un second qui examine un corpus très diversifié de textes de communication (articles de presse, publicités, discours sur les réseaux sociaux, discours politiques ou encore judiciaires).

Bibliographie :

P. CHARAUDEAU ET D. MAINGUENEAU (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
O. DUCROT, *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit, 1984 (chap. 8, « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation »).
D. MAINGUENEAU, *Analyser les textes de communication*, Paris, Colin, 2007.
D. MAINGUENEAU, *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*, Paris, Colin, 2010.

UE5 EC2 : Préparation au CAPES**L6LFPREP****Français moderne et Littérature française****Responsables :**

Mmes Florence LECA
MERCIER et Florence
NAUGRETTE

Évaluation :

Contrôle continu intégral

Volume horaire :

2h TD Français moderne
3h TD Littérature française

Descriptif Français moderne :

Cet enseignement est destiné aux étudiantes et étudiants de L3 qui souhaitent préparer et passer le CAPES de Lettres modernes, désormais accessible à BAC+3. Il prépare les étudiantes et les étudiants à la deuxième épreuve écrite du concours qui vise à évaluer les connaissances des candidates et candidats en langue française, du XVI^e siècle à nos jours. Le cours forme les étudiantes et étudiants aux différentes questions au programme de l'épreuve : orthographe, notions de syntaxe, stylistique. La méthode des exercices (commentaire grammatical et commentaire stylistique) sera également vue en cours.

Bibliographie :

Martin RIEGEL, Jean-Christophe PELLAT, René RIOUL, *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, 2024.
- Anne ABEILLÉ et Danièle GODARD (dir.), *Grande Grammaire du français*, Paris, Actes Sud, 2021.

Pour le descriptif du cours de littérature française assuré par Florence Naugrette, voir la brochure de l'UFR de Littératures française et comparée.

STAGES DE RENTREE 2025 - MISE A NIVEAU

Ces stages sont ouverts à tous les étudiants et étudiantes entrant en Licence 3, en Master recherche ou préparant un concours de l'enseignement (CAPES / Agrégation), dans la limite des places disponibles.

Modalités pratiques :

Les stages auront lieu en Sorbonne. La salle sera indiquée lors de l'inscription fin août [sur la page du cours](#).

La participation aux stages de rentrée de l'UFR de Langue française est facultative et gratuite, mais tout étudiant qui souhaite y participer doit **obligatoirement** s'inscrire, **avant le 30 août**, à partir [de ce lien](#).

Les documents d'accompagnement des stages seront mis en ligne au début de la session sur [cette page](#).

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	01/09	02/09	03/09	04/09	05/09
9h-13h	Ancien français	Linguistique	Ancien français	Stylistique	Stylistique
14h-18h	Linguistique	Stylistique	Linguistique	Ancien français	14h-15h : Stylistique 15h-16h : Linguistique 16h-17h : Ancien français

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	08/09	09/09	10/09	11/09	12/09
9h-13h	Ancien français	Linguistique	Linguistique	Stylistique	Stylistique
14h-18h	Linguistique	Ancien français	Stylistique	Ancien français	14h-15h : Stylistique 15h-16h : Linguistique 16h-17h : Ancien français

Descriptifs des stages :

Stage intensif de mise à niveau en Ancien Français

Responsable :
Mme Hélène
BIU

Ce stage accéléré (26h) est destiné aux étudiantes et étudiants débutant en ancien français qui rejoignent le cursus de Lettres modernes en Licence 3 ou qui vont préparer les concours (CAPES et agrégations de Lettres modernes, de Grammaire et de Lettres classiques). Il s'adresse à des étudiantes et des étudiants qui, rejoignant en cours de route le cursus des Lettres modernes, n'ont pas eu l'occasion de suivre les enseignements d'histoire des langues romanes en L1, ni d'ancien français en L2. Or les compétences acquises lors de ces deux premières années de licence constituent des bases indispensables pour suivre aisément les enseignements de L3 ainsi que pour préparer les concours de l'enseignement secondaire (CAPES et agrégation).

Pour permettre à ces débutantes et à ces débutants de faire leur rentrée dans de bonnes conditions, le stage les aidera à se familiariser rapidement avec la langue médiévale. Dans cette perspective, ces séances s'ouvriront sur une brève introduction à l'histoire du français qui sera destinée à fournir quelques repères géographiques et historiques. Ensuite, la priorité sera donnée :

a) à la phonétique historique. Outre qu'elle fait l'objet d'une question spécifique à l'agrégation, une approche diachronique de la phonétique du français est nécessaire pour aborder la morphologie de la langue médiévale. Après avoir aidé les étudiantes et les étudiants à différencier graphies et phonèmes, on abordera quelques chapitres importants de l'évolution de la prononciation française (accentuation, diphtongaisons spontanées, nasalisation des voyelles simples et des diphtongues, vélarisation de [l], voyelles atones ; aperçu sur les palatalisations).

b) à la morphologie. L'ancien français est une langue à déclinaisons, et des relevés ciblés dans différents textes fourniront une matière propice pour appréhender ce système en observant les déclinaisons des substantifs, des adjectifs et de certains déterminants. En outre, des cours de synthèse portant sur les conjugaisons au XIII^e siècle (ciblés notamment sur les futurs, le passé simple, le présent) doteront les étudiantes et étudiants des armes nécessaires pour analyser en synchronie les verbes figurant dans ces textes.

c) à la syntaxe. Certains traits spécifiques de la langue médiévale (emploi d'une déclinaison, omission fréquente du sujet grammatical, ordre des mots, etc.) seront commentés. La priorité sera donnée à quelques-unes de ces caractéristiques qui, troublant les repères du lecteur moderne, font obstacle à la compréhension des textes anciens : leur analyse devrait faciliter la lecture autonome des œuvres médiévales, dont seront tirés les exemples étudiés.

Stage intensif de (re)mise à niveau en Linguistique française

Responsable :
M. Antoine
GAUTIER

Qu'est-ce qu'un morphème ? Qu'est-ce qui distingue une relative d'une conjonctive ? Pourquoi doit-on considérer le conditionnel comme un temps et non un mode ? En 26 heures, le stage de linguistique française se propose d'apporter des éléments de réponse à ces questions, mais aussi à bien d'autres que se posent (ou devraient se poser) les étudiantes et les étudiants de niveau L3 à M2 préparant un concours de l'Éducation nationale. Il concerne en particulier les étudiantes et les étudiants qui n'ont pas suivi de formation en linguistique française durant leurs premières années d'études post-bac, et qui ont donc besoin d'acquérir des connaissances fondamentales dans cette matière. Celles et ceux qui souhaiteraient consolider ou mettre à jour des acquis sont naturellement les bienvenus.

Le programme du stage comprend :

- l'apport des principales notions de morphologie et de sémantique lexicale ;
 - un rappel de points essentiels en morphosyntaxe et en sémantique des parties du discours.
- Chaque séance combine exposés théoriques et exercices d'application.

Stage intensif de mise à niveau en Stylistique

Responsable :
Mme Sandra
POUJAT

Le stage expliquera comment appréhender un texte littéraire à partir d'entrées linguistiques pour en dégager les effets de sens afin de construire une interprétation, ce qui est au cœur de la démarche stylistique. Il insistera sur la méthode du commentaire (interprétation et argumentation). Le stage propose de revoir ou de s'initier à une approche rhétorique des textes (genres de discours, preuves, figures), à une approche linguistique (sémantique, syntaxe, lexique, type de texte) et à une approche poétique (genres, formes, tons). Des exercices progressifs permettront à chaque fois de se familiariser avec les notions de base avant d'aborder les applications intégrales.

Vos Bibliothèques

Les bibliothèques de l'UFR de Langue Française

- Bibliothèque de l'UFR de langue française : 54, rue Saint Jacques, RDC derrière l'escalier G
- Bibliothèque de Linguistique : 54, rue Saint Jacques, salle F657, Escalier I, 1^{er} étage
- Bibliothèque de linguistique occitane et romane (BLOR, ex CEROC) : 16, rue de la Sorbonne, îlot Champollion, 4^e étage

@ : lettres-languefrancaise-bibliotheques@sorbonne-universite.fr

Toutes les Informations pratiques : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/les-bibliotheques-associees-de-lettres>

Les bibliothèques des autres UFR

- Bibliothèque Georges-Ascoli et Paul-Hazard (littérature) : Sorbonne, escalier C, 2^e étage
Contact : <https://lettres.sorbonne-universite.fr/les-bibliotheques-associees-de-lettres>
- Bibliothèque Serpente (linguistique, littérature) : 28, rue Serpente
Contact : bu-serpente@sorbonne-universite.fr
- Bibliothèque de l'UFR d'études anglophones : Sorbonne, escalier G, 2^e étage, salle G358
Contact : cyrille.martinez@sorbonne-universite.fr

Les bibliothèques intégrées

- Bibliothèque universitaire Malesherbes : 108, boulevard Malesherbes 75017 Paris
Contact : bu-malesherbes@sorbonne-universite.fr
- Bibliothèque universitaire Clignancourt : 2, rue Francis-de-Croisset 75018 Paris
Contact : bu-clignancourt@sorbonne-universite.fr

Autres bibliothèques parisiennes

- Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne : 17, rue de la Sorbonne 75005 Paris
Contact : <https://www.bis-sorbonne.fr/biu/>
- Bibliothèque Sainte-Geneviève : 10, Pl. du Panthéon, 75005 Paris
Contact : bsgmail@sorbonne-nouvelle.fr
- Bibliothèque Sainte-Barbe : 4, rue Valette 75005 Paris
Contact : <https://www.bsb.univ-paris3.fr/contacter-la-bibliotheque>
- Bibliothèque Publique d'Information : Place Georges-Pompidou, 75004 Paris
Contact : <https://www.bpi.fr/informations-pratiques/venir-a-la-bpi/contacts/>
- Bibliothèque Nationale de France : site François-Mitterrand - Quai François Mauriac 75706 Paris
Contact : <https://www.bnf.fr/fr/contacter-la-bnf>

Contacts

	UFR de Langue française	UFR de Littérature française et comparée
Directeurs :	Professeur Philippe MONNERET	Professeur Jean-Christophe ABRAMOVICI
Responsables administratifs :	Madame Hélène DAUCHEZ	Monsieur Olivier CANAL
Contacts secrétariats :	Madame Sophie Porcheron sophie.porcheron@sorbonne-universite.fr	Madame Clara Briceno clara.briceno@sorbonne-universite.fr
Responsables pédagogiques du CAPES :	Madame Sandra Poujat sandra.poujat@sorbonne-universite.fr	Madame Sophie Marchand sophie.marchand@sorbonne-universite.fr
Coordonnées :	Sorbonne - 1, rue Victor Cousin-75005 Paris Escalier G, rez-de-chaussée	Sorbonne - 1, rue Victor Cousin-75005 Paris Escalier G, 3 ^e étage
Téléphone :	01 40 46 25 21	01 40 46 26 44
Courriels :	Lettres-languefrancaise-sorbonne@sorbonne-universite.fr	Lettres-Litteraturefrancaise-Sorbonne@sorbonne-universite.fr
Horaires :	9h30-12h30 et 14h-16h30 Fermé le lundi matin et le vendredi après-midi en début de semestre	9h30-12h30 et 14h-16h30 Fermé le lundi après-midi et le vendredi après-midi

	UFR de Latin
Directeur :	Professeur Alexandre GRANDAZZI
Responsable administrative :	Madame Siao-Li LI
Coordonnées :	Sorbonne - 1, rue Victor Cousin-75005 Paris Escalier E, 3 ^e étage, bureau G 343
Téléphone :	01 40 46 26 40
Courriel :	lettres-latin-sorbonne@sorbonne-universite.fr
Horaires :	9h45-12h45 et 14h-16h30 Fermé au public le vendredi

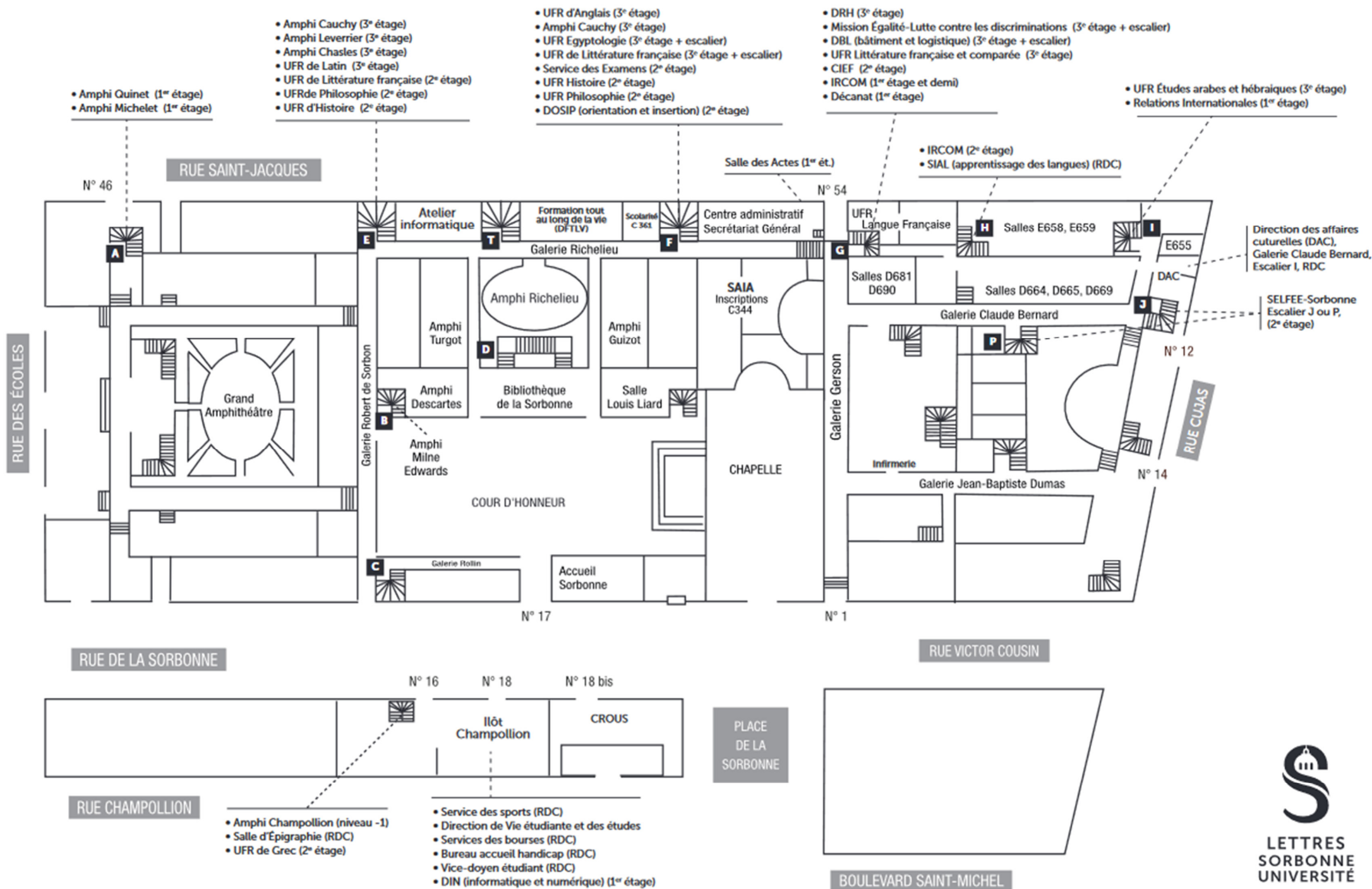
Consulter régulièrement l'ENT étudiants pour se tenir au courant des actualités, des absences des enseignantes et enseignants, des rattrapages, des examens... :
ENT / MON UFR / LANGUE FRANÇAISE

Pour toutes les autres informations concernant la licence (modalités de contrôle des connaissances, calendrier universitaire, absences, etc.), voir la brochure de la Licence 3.

Accès aux salles de cours / plans

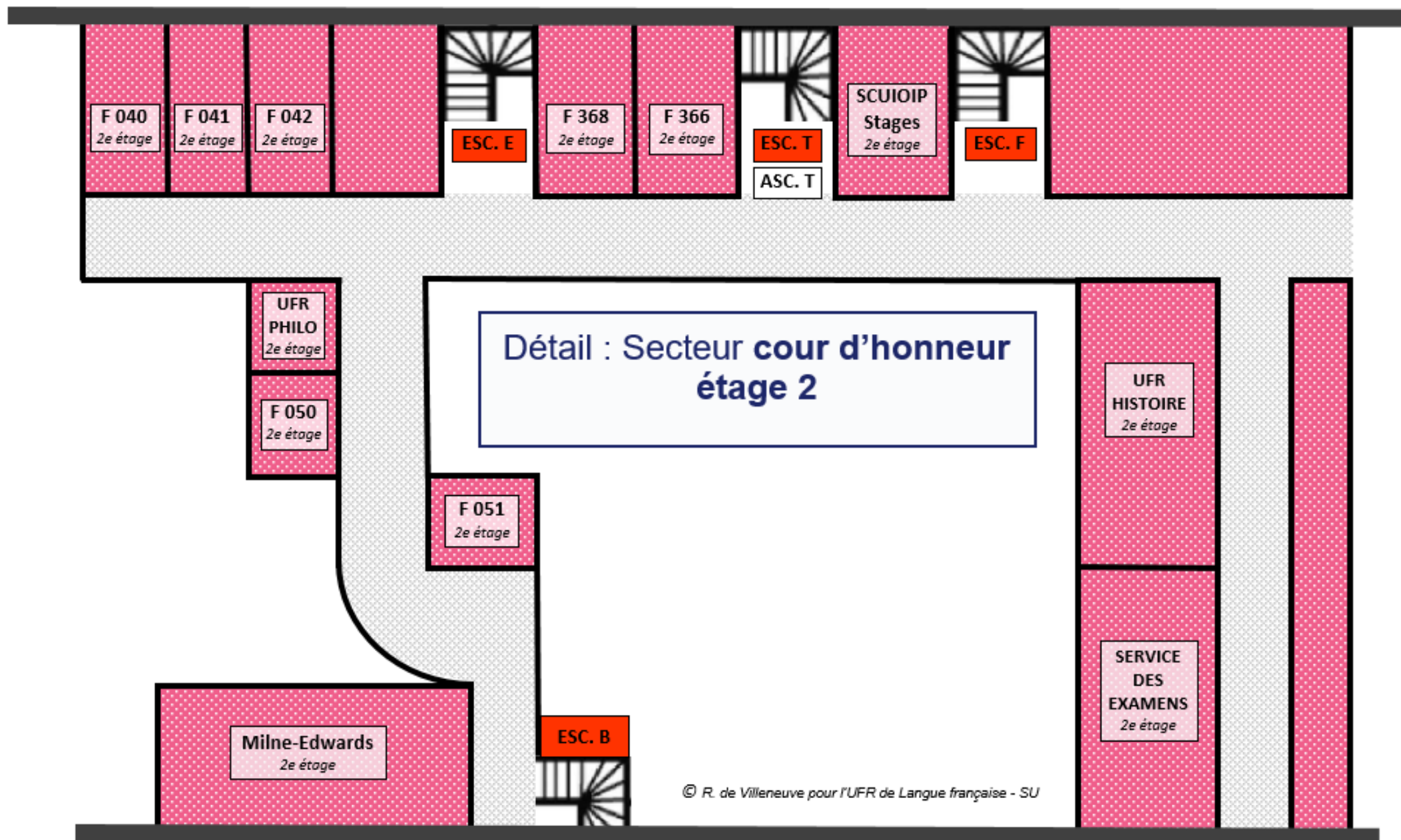
Salle	Entrée	Esc.	Étage	Accès
Amphi Cauchy	17 rue de la Sorbonne	F	3 ^e étage	en face de la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier F, 3 ^e étage (accès possible par l'ascenseur T, 3 ^e étage, à droite ou par l'escalier G, 2 ^e étage)
Amphi Champollion	16 rue de la Sorbonne		2 ^e sous-sol	
Amphi Chasles	17 rue de la Sorbonne	E	3 ^e étage	en face de la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 3 ^e étage (accès possible par l'ascenseur T, 3 ^e étage, à gauche)
Amphi Descartes	17 rue de la Sorbonne		RDC	en face de la cour d'honneur, à gauche du grand escalier, hall des amphithéâtres
Amphi Guizot	17 rue de la Sorbonne		RDC	en face de la cour d'honneur, à droite du grand escalier, hall des amphithéâtres
Amphi Michelet	46 rue Saint-Jacques		1 ^{er} étage	à droite
Amphi Milne Edwards	17 rue de la Sorbonne	B	2 ^e étage	dans la cour d'honneur, escalier B, 2 ^e étage (accès possible par la galerie Richelieu, escalier E, à droite puis couloir de gauche, poursuivre tout droit après l'UFR de philosophie)
Amphi Quinet	46 rue Saint-Jacques		1 ^{er} étage	à gauche
Amphi Richelieu	17 rue de la Sorbonne		RDC	en face de la cour d'honneur, derrière le grand escalier central, après les amphithéâtres Guizot et Descartes
Bibliothèque de l'UFR	54 rue Saint-Jacques	G	RDC	premier couloir à gauche, après l'UFR de Langue française
Bibliothèque de Linguistique occitane et romane (BLOR, ex-CEROC)	16 rue de la Sorbonne		4 ^e étage	
D 664	54 rue Saint-Jacques			premier couloir à gauche, ressortir dans la cour Cujas et descendre l'escalier à droite : la salle est au niveau bas de la cour Cujas
D 665	54 rue Saint-Jacques			premier couloir à gauche, ressortir dans la cour Cujas et descendre l'escalier à droite : la salle est au niveau bas de la cour Cujas
D 681	54 rue Saint-Jacques	G	RDC	premier couloir à gauche, avant la cour Cujas
E 655	54 rue Saint-Jacques	I	RDC	premier couloir à gauche, passer devant l'UFR de Langue française, traverser la cour Cujas en empruntant la passerelle, RDC, à gauche du service culturel (accès possible aussi par le 14 rue Cujas, à droite, jusqu'à

E 658	54 rue Saint-Jacques	H	RDC	premier couloir à gauche, passer devant l'UFR de Langue française, salle située cour Cujas au RDC sur la passerelle (accès possible aussi par le 14 rue Cujas)
E 659	54 rue Saint-Jacques	H	RDC	premier couloir à gauche, passer devant l'UFR de Langue française, salle située cour Cujas au RDC sur la passerelle (accès possible aussi par le 14 rue Cujas)
Épigraphie	16 rue de la Sorbonne		RDC	
F 040	17 rue de la Sorbonne	E	2 ^e étage	en face de la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 2 ^e étage, à droite, tout au bout du couloir principal
F 050	17 rue de la Sorbonne	E ou B	2 ^e étage	en face de la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 2 ^e étage, à droite, puis couloir de gauche, à côté de l'UFR de Philosophie (accès possible par l'escalier B depuis la cour d'honneur)
F 051	17 rue de la Sorbonne	E ou B	2 ^e étage	en face de la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 2 ^e étage, à droite puis couloir de gauche, après l'UFR de Philosophie (accès possible par l'escalier B depuis la cour d'honneur)
F 366	17 rue de la Sorbonne	E	2 ^e étage	en face de la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 2 ^e étage, à gauche (ou ascenseur / escalier T, 2 ^e étage, à droite)
F 368	17 rue de la Sorbonne	E	2 ^e étage	en face de la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 2 ^e étage, à gauche (ou ascenseur / escalier T, 2 ^e étage, à droite)
F 659	54 rue Saint-Jacques	I	1 ^{er} étage	premier couloir à gauche, emprunter la passerelle dans la cour Cujas, escalier I, 1 ^{er} étage
F 671	54 rue Saint-Jacques	H	1 ^{er} étage	premier couloir à gauche, passer devant l'UFR de Langue française, ressortir sur la passerelle de la cour Cujas, escalier H, 1 ^{er} étage
G 063	17 rue de la Sorbonne	E	3 ^e étage	traverser la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 3 ^e étage, à droite
G 075	17 rue de la Sorbonne	E	3 ^e étage	traverser la cour d'honneur, galerie Richelieu, escalier E, 3 ^e étage, à droite puis tout de suite à gauche, prendre le petit couloir latéral, 2 ^e salle
G 361	54 rue Saint-Jacques	G	2 ^e étage	premier couloir à gauche, escalier G, 2 ^e étage
G 363	54 rue Saint-Jacques	G	2 ^e étage	premier couloir à gauche, escalier G, 2 ^e étage
Grec 1er	16 rue de la Sorbonne		1 ^{er} étage	
Grec 2e	16 rue de la Sorbonne		2 ^e étage	
Le Verrier	17 rue de la Sorbonne	E	3 ^e étage	à droite (accès possible par l'ascenseur T, 3 ^e étage, à droite)
Serpente (toutes salles)	28 rue Serpente			au croisement avec la rue Danton



LETTRES
SORBONNE
UNIVERSITÉ

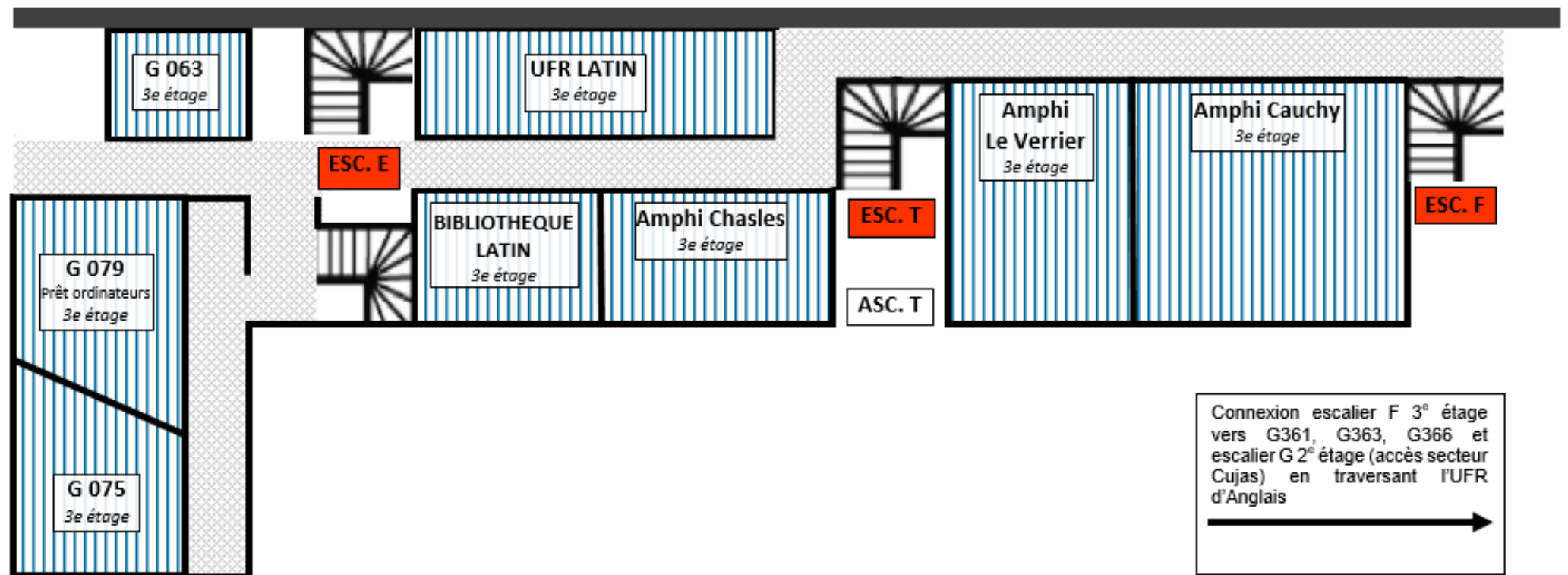
Rue Saint-Jacques



© R. de Villeneuve pour l'UFR de Langue française - SU

COUR D'HONNEUR

Rue Saint-Jacques



© R. de Villeneuve pour l'UFR de Langue française - SU

Détail : Secteur **cour d'honneur**
étage 3

